



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



PROJET D'APPUI À LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

NOTE DE SYNTHÈSE DU DÉBAT NUMÉRIQUE #1

Transparence et participation du public au processus budgétaire.



Septembre 2023

INTRODUCTION :

Ce e-panel est le premier de la série de webinaires organisé dans le cadre de la contribution du Consortium LEGS-Africa / URAC au projet d'Appui à la gestion des finances publiques, initiative de l'USAID. Cette session a permis de lancer officiellement le débat avec le grand public sur la participation du public au processus budgétaire.

La session a démarré par une présentation du projet USAID Appui à la gestion des finances publiques, faite par Mamadou Mansour Diagne, Responsable de la composante 1 du projet qui a été lancé en janvier 2022 pour appuyer la réforme des finances publiques suivant l'internalisation des directives de l'UEMOA. Ce projet vise trois objectifs principaux qui sont:

- Améliorer la transparence budgétaire et la participation du publique au processus budgétaire ,
- Améliorer la programmation, la préparation, l'efficacité de la mise en œuvre du budget et la gestion de la réforme comptable ;
- Renforcer l'efficacité du contrôle interne et externe.

Pour opérationnaliser les initiatives prévues dans le cadre de ce projet, plusieurs partenariats ont été déployés. D'abord avec les entités gouvernementales notamment les ministères sectoriels qui bénéficient de l'appui à travers des sessions de renforcement de capacité, de l'assistance technique visant à renforcer leurs compétences dans la prise en main des réformes publiques dans leur domaine. Ensuite les organisations de la société civile (OSC), dont LEGS-Africa et URAC, en s'alignant à leur domaine d'intervention telle que la Transparence budgétaire, la participation citoyenne et soutenir leurs initiatives.

De plus, le projet appuie également les structures (non) juridictionnelles comme la Cour des Comptes, l'Assemblée Nationale, etc. Tenant compte du fait que dans l'élaboration du budget, le contrôle est une phase transversale. Ainsi, il est également nécessaire qu'au niveau de ces organes, les compétences se développent et se renforcent pour plus d'efficacité dans le contrôle.

Dans ce sillage, le Président de LEGS-Africa, Monsieur Elimane Haby Kane a abordé le contexte d'élaboration de la contribution du Consortium au Projet USAID Appui à la gestion des finances publiques. Aussi rappelle-t-il qu'il s'agit pour le consortium, dans un contexte de territorialisation des politiques publiques, de produire de la connaissance sur le processus budgétaire afin que les citoyens, surtout au niveau le plus bas, puissent disposer de mécanismes d'analyse et de suivi budgétaire favorisant leur participation au processus budgétaire. Cette analyse des ressources et dépenses budgétaires notamment par rapport aux secteurs sociaux de base ainsi que des mécanismes de transfert budgétaire vers les Collectivités Territoriales conduira à un renforcement de capacité des acteurs locaux des communautés cibles du projet soit Tivaouane et Saint-Louis. À la suite, des cadres de concertation multi-acteurs seront mis en place ou renforcés pour que le dialogue local entre les acteurs (élus, administrations, citoyens, secteurs privés...) puisse être effectif. Ces activités seront accompagnées de débats publics numériques et communautaires afin d'éclairer, de façon générale, les citoyens sur la loi des finances et tout ce qui concerne les politiques de finances publiques.

Transparence et participation du public au processus budgétaire.

La séance portant sur « **La transparence et la participation du public au processus budgétaire** », modérée par Dr Malado Agne, a été animée par un économiste, des élus des départements de Saint-Louis et Tivaouane, la Direction du Budget du Ministère des finances et du budget ainsi que des acteurs communautaires.

Les panélistes ont ainsi échangé sur trois principaux points : i) la politique de gestion des finances publiques au Sénégal : prise en charge de la participation ; ii) les ressources locales et transferts budgétaires vers les collectivités territoriales; iii) Transparence et mécanismes de participation au débat d'orientation budgétaire.

1. La politique de gestion des finances publiques au Sénégal : prise en charge de la participation.

Monsieur Mor Diouf, Secrétaire Exécutif des réformes financières et budgétaires au Ministère de l'Économie et des Finances, a développé ce sujet sous l'angle de la réforme en cours. Dans ce processus, affirme-t-il, le volet transparence et participation du public est très important surtout à la suite de l'internalisation des directives portant code de transparence. En ce sens, depuis 2022, un processus est enclenché qui consiste à partager le document de programmation budgétaire, économique pluriannuel (DPBEP) avec la société civile.

Aussi, les services techniques comme la Direction Générale du Budget, la Direction Générale du Trésor, la Direction Générale des Impôts et Domaines publient autant que faire se peut des informations à travers leurs plateformes numériques. Aussi, idéalement les informations cruciales, comme l'enquête sur le budget ouvert, sont mises à disposition du public et à bonne date. Aussi, pour favoriser l'appropriation et la compréhension du budget par les citoyens, la loi des finances est simplifiée en un document dénommé « Budget Citoyen » expliquant les tenants et les aboutissements de l'information budgétaire.

Ces initiatives de l'État du Sénégal pour promouvoir la transparence et la participation du public au processus budgétaire sont en droite ligne avec le Code de Transparence qui statue sur l'importance de produire régulièrement un compte-rendu du budget après exécution. Ce qui fait que les rapports trimestriels sont régulièrement mis en ligne sur le site du ministère.

Il est surtout question de mettre en orbite des outils d'articulation d'un dialogue multi-acteurs en faveur d'une mobilisation accrue des ressources financières, particulièrement au niveau local par une implication du citoyen.

2. Les ressources locales et transferts budgétaires vers les collectivités territoriales

Dans son propos introductif, Monsieur El Hadj Malick Diop, Secrétaire Général du Conseil Départemental de Tivaouane, rappelle que la principale source de financement des collectivités territoriales au Sénégal demeure le budget de l'État ce qui traduit une faiblesse dans la mobilisation des ressources propres des collectivités.

Le transfert des moyens techniques et humains, de l'Etat vers les collectivités territoriales est limité, en atteste l'insuffisant degré de déconcentration de certains services. C'est le cas des services de l'impôt et domaine qui évalue les potentialités fiscales à partir de l'assiette fiscale et les services du trésor chargé du recensement du contribuable et de la matière imposable.

Transparence et participation du public au processus budgétaire.

L'Agence de Développement Local, représentée par Monsieur Babacar Thiam, a élaboré un outil de suivi de l'utilisation des ressources nommé "Observatoire national de la décentralisation et du développement local". Il permet d'évaluer le mode de fonctionnement des collectivités, la situation financière et l'état d'exécution. Ainsi à travers un certain nombre d'indicateurs dont "l'indicateur de dépendance" relatif à la part de transfert de l'Etat sur le budget, l'ADL a pu constater que les Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) représentent pour plusieurs collectivités, notamment celles du SUD, 70% du budget de fonctionnement. Et préciser que ce n'est que dans les grandes villes ou anciennes communes que la part du FDD dans les recettes de fonctionnement est inférieure à 20%.

On note une situation similaire pour les Fonds d'Équipement aux Collectivités Territoriales (FECL) sachant que les recettes d'investissement sont essentiellement composées du FECL.

L'analyse a également permis d'identifier les causes réelles de cette situation qui est essentiellement dû au faible rendement de la fiscalité locale. On l'apprécie d'abord par une étroitesse dans l'affectation des taxes et d'impôts notamment aux communes sachant qu'il n'y a pas encore une fiscalité pour le département. L'autre aspect est une mobilisation peu performante des recettes fiscales qui est due à des contraintes administratives, techniques, économiques, financières et même socio-politiques. En ce sens, l'analyse a révélé qu'une mauvaise qualité du service entraînant une insatisfaction des citoyens est un facteur majeur de la méconnaissance des procédures budgétaires.

En ce sens, le Secrétaire Général du Conseil Départemental de Tivaouane, rappelle que l'inclusion des populations ne se limite pas seulement à un apport d'informations, ni à une consultation ou une concertation mais doit viser une réelle participation et co-décision dans la gestion des affaires les concernant. S'agissant du budget qui est une traduction financière de la politique publique, la participation doit être constante à chaque étape de l'élaboration (préparation, examen, vote, mise en œuvre, suivi-évaluation). Ce qui attesterait de l'ouverture des autorités et de l'intérêt que les populations portent à la gestion des affaires publiques et de leur communauté de résidence.

3. Transparence et mécanismes de participation au débat d'orientation budgétaire

À Tivaouane par exemple, plusieurs initiatives visant une participation plus effective des populations ont été prises, gage de transparence dans les stratégies de développement. On distingue ainsi : le processus de budgétisation participative, le processus de budgétisation par objectif, les processus de budgétisation sensible au genre élaborés dans le cadre des méthodologies de programmes de développement local comme "cités durables", "agenda 21 locale".

La Commune de Saint-Louis, représentée lors de ce webinar par son Directeur des finances et de la fiscalité locale, Monsieur Mamadou Ba, est un autre cas d'école. En effet, la commune incite les citoyens à participer aux Débats d'Orientation Budgétaire (DOB) à travers un mécanisme structuré en 03 étapes.

D'abord, la réunion d'information, faisant état des lieux de l'exécution budgétaire, des projets et programmes de l'équipe municipale avant d'ouvrir les échanges sur les actions à entreprendre pour l'année à venir. Ensuite, les acteurs sont organisés en ateliers afin de recueillir les préoccupations et attentes des populations par rapport aux orientations budgétaires. Les résultats des sessions conduisent à l'élaboration d'un plan d'action. Enfin, les rapports d'exécution trimestriels produits adossés au plan d'action constituent des référentiels sur lesquels s'appuie le citoyen pour évaluer la commune.

Transparence et participation du public au processus budgétaire.

Ainsi, par ce dispositif le citoyen est au cœur du processus, intervenant à chacune des étapes depuis les réunions d'informations jusqu'à l'évaluation en passant par l'élaboration du plan d'action.

Toutefois, Dr Khadim Bamba Diagne, Économiste, souligne qu'il y a une méconnaissance du budget de l'État tant au niveau des collectivités territoriales elles-mêmes que des citoyens. Les populations n'ont pas vraiment besoin de savoir si la somme annoncée est disponible ou pas. Il est surtout important pour elles de définir les priorités de leur localité et maîtriser les outils et les leviers sur lesquels s'appuyer pour amener l'État, les élus ... à mieux prendre en compte les urgences locales.

Ce qui manque souvent c'est une co-construction, une synergie entre parties prenantes sur tous les aspects du processus budgétaire, particulièrement dans les zones où l'activité extractive est très importante. En effet, cet approche inclusive permettrait de mieux canaliser les interférences liées aux agendas politiques mais surtout d'exercer au besoin une discrimination positive dans la répartition budgétaire afin d'atténuer les externalités négatives.

Ainsi, mettre en place un système de co-construction est aujourd'hui capital de même qu'un système d'intégrité qui lutterait contre le clientélisme politique et permettrait de prioriser les urgences sociales plutôt que celles partisans.

4. Discussions et recommandations

Cette première session a révélé l'intérêt du grand public concernant les défis de la transparence et la participation citoyenne à l'heure des réformes des finances publiques. Le public a reconnu, à travers ses interventions, que la participation citoyenne ne saurait se limiter au seul débat d'orientation budgétaire et a attesté de l'importance d'aller à la rencontre de l'information dans les cadres prévus à cet effet. Ce qui leur a permis de formuler eux-mêmes des recommandations pour contribuer à sensibiliser et mieux informer les populations, particulièrement sur le suivi-évaluation.

À l'aune des débats, quelques recommandations ont été formulées et des pistes de réflexion dégagées notamment :

- Exploiter les documents budgétaires comme le DPBEP et faire les retours au ministère pour que les préoccupations puissent être prises en compte par le ministère.
- Pour que les citoyens puissent véritablement comprendre le processus budgétaire, il faut une culture budgétaire au niveau des collectivités. Il faut aussi renforcer les capacités des citoyens dans le processus budgétaire.
- Pour favoriser le développement local, il est important que les acteurs, particulièrement les citoyens et les élus saisissent la notion de territoire, de ressources territoriales afin d'assurer une bonne coordination des acteurs qui interviennent sur le territoire.
- Délimiter plus clairement le rôle, les responsabilités et les dispositions de chaque acteur.

Par ailleurs, cette session a également été l'occasion de recueillir les préoccupations et attentes par rapport au processus budgétaire. Il est essentiellement ressorti un besoin : i) de renforcement de capacités, autant des citoyens que des élus ; ii) d'une prise en compte effective des recommandations des communautés surtout à la base; iii) de formalisation et renforcement des cadres de concertation existants surtout à la base; iv) de promouvoir la redevabilité locale.

Transparence et participation du public au processus budgétaire.

Personnes ressources

- **Mor DIOUF**
Secrétaire Exécutif des réformes financières et budgétaires au Ministère de l'Économie et des Finances
 - **El Hadj Malick DIOP**
Secrétaire Général du Conseil Départemental de Tivaouane
 - **Mamadou BA**
Directeur des finances et de la fiscalité locale de la Commune de Saint-Louis
 - **Babacar THIAM**
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Observatoire à l'Agence de Développement Local
 - **Dr Khadim Bamba DIAGNE**
Économiste et Consultant
 - **Dr Malado AGNE**
Modératrice
-

Equipe Projet

- **Elimane Haby KANE**
Président Directeur exécutif de LEGS-Africa
- **Bigué Marcel FALL**
Chargée de projet et de capitalisation
- **Georges Assyoty COLY**
Chargé de communication / social media manager
- **Marem KANTE**
Consultante en communication, Graphiste / Designer



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Yoff, 4 Route de l'Aéroport , 2ème étage
Tel : 33 860 24 87 // 77 414 17 65
Email : legs.africa2063@gmail.com
Email : legs.@legs-africa.org
Dakar - Sénégal

_____/_____
www.citizenlegs.org
www.uracsenegal.sn